

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 4

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'Étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Collations et repas d'enterrements.

Tous nos journaux ayant fait connaître à nos lecteurs le contenu d'une circulaire du Conseil de paroisse des Croisettes, à laquelle ont participé les municipalités de Lausanne et d'Epalinges, circulaire ayant pour but de rompre avec la déplorable habitude d'offrir à boire aux enterrements, nous pensons devoir reproduire ici ce que disait à ce sujet, il y a bien des années déjà, le spirituel écrivain genevois Petit-Senn :

» Un enterrement est la place d'armes où la parenté se retrouve dans les moments critiques ; là se rapprochent des cousins souvent fort peu accoutumés à se trouver ensemble ; là se rencontrent des personnes qui n'avaient pas visité le défunt longtemps avant ses trépas, si même ils l'avaient jamais vu. L'arbre généalogique commande seul en pareille circonstance, et fait battre à la famille un rappel obligé. Ses branches indiscreètes ou gourmandes, qui, dans la maison du mort, n'ont jamais fait l'ornement d'un repas ou l'agrément d'une soirée, viennent s'entrelacer autour de sa bière ; car on a envoyé à ces parents qu'on ne voit qu'à la rue, et dont on ne se souvient qu'après un décès, pour première carte d'invitation, un papier entouré de bandes noires, où on les prie de *marcher à l'honneur* de M. tel ou tel, honneur qui n'est pas aussi réel pour les héritiers directs que le lugubre imprimé le porte.

» Ces braves gens, tout fiers *d'honorer* un trépassé qui, vivant, les méprisait peut-être, arrivent l'œil morne, la figure montée au diapason de circonstance. Il est plaisant de voir ces faces contrites qui mangent des biscuits de la manière la plus dolente, et avalent des verres de vin d'un air sentimental. En conscience, peut-on exiger que leurs regrets d'avoir perdu une personne qu'ils ne connaissaient presque pas puissent retentir leur appétit et leur soif funéraires ?

» Le cortège se met en marche, les premiers rangs sont silencieux, mornes ; la conversation naît et s'éveille au troisième ou au quatrième ; l'*honneur*, soit les amis ou parents plus éloignés suivent, et parmi eux, les fonds publics,

la politique, les intérêts particuliers, dominent un entretien dans lequel la mémoire et les qualités du défunt ne jouent qu'un rôle secondaire, et qu'on appellerait au théâtre les *grandes utilités*.

» Il arriva qu'à certain enterrement un parent, souffrant de la goutte aux pieds, s'arrêta au corps de garde de la porte Neuve, ne pouvant aller plus loin. Là, pour abrégier le temps et distraire sa douleur, il se mit à jouer un cent de piquet avec le chef du poste, officier de sa connaissance, en attendant le retour du convoi ; mais les cartes charmèrent si bien la tristesse du goutteux, que lorsqu'il crut rejoindre son poste funèbre, il se jeta étourdiment dans les rangs d'un autre convoi qui rentrait, dont pas un membre ne le connaissait et où il ne connaissait personne.

» Il s'imagina un moment que le char grin avait décomposé la figure de ses nouveaux parents ; mais ceux-ci, choqués de voir cet intrus qui leur tombait comme des nues, lui ayant fait apercevoir son erreur, il regagna son logis riant de sa méprise, malgré sa tenue tumulaire.

» Voilà la bande noire rentrée au lieu d'où elle est partie ; le plus triste de la cérémonie est fait ; les figures, sans être riantes, sont moins barbouillées de mélancolie, tirent moins sur le deuil, et l'on se réunit autour de la table des comestibles sucrés, dont un peu d'exercice fait sentir tout le prix.

» Les verres alors se remplissent mieux et se vident plus souvent, les pyramides du pâtissier reçoivent un échec profond, la conversation s'anime. Dans pareille circonstance, et à semblable moment, j'ai entendu parler un assistant de la manière la plus lucide sur la méthode d'empêcher les vins de *graisser* et sur le *collage*.

» Enfin la famille se sépare ; les cousins des branches négligées saluent leurs parents, auxquels, au lieu de dire *au revoir*, ils pourraient presque dire *au premier mort*. Le vin qui s'est bu balance, et au-delà, les larmes qui se sont versées ; et, comme le disait un homme de beaucoup d'esprit : « C'est le défunt qui, à coup sûr, fait la plus triste figure de tous les conviés à la cérémonie. »

Après ces lignes spirituelles de Petit-Senn, l'anecdote suivante trouve ici sa place. Elle est empruntée au *Conservateur suisse*, de Bridel :

« Dans une partie de nos Alpes, l'usage des oraisons funèbres s'est conservée : quand il s'agit d'un homme du peuple, elle se prononce dans le cimetière même, et c'est le maître d'école de la paroisse qui remplit cette fonction. Un de ces orateurs populaires a fait dernièrement, aux Ormonts, le discours suivant qui mérite d'être conservé pour son laconisme. Penché sur la fosse, il a dit :

» *Mes frères ! de celui que nous venons d'ensevelir, les uns disent du mal, les autres du bien : croyez-moi, laissons-le là.*

» Aussitôt il se tourne, sort du cimetière, et tout le convoi le suit à la maison du défunt où, selon la coutume, le repas des funérailles les attendait. »

La France, parlant avec éloges du général de Saint-Mars, qui commande le 12^e corps d'armée, à Limoges, raconte divers amusants épisodes de ce vieux et brave soldat, parmi lesquels nous glanons celui-ci :

Il y a une quinzaine d'années, alors qu'il n'était que colonel et commandait le 69^e régiment d'infanterie à Nancy, en homme ménager de ses soldats, il désirait depuis longtemps avoir, pour les tireurs, un abri couvert qui permit d'exécuter le tir par tous les temps. Il lui fallait aussi un mur qui mit les bâtiments voisins en sûreté contre les ricochets et les éclats. Mais pour ces travaux, tout lui manquait, le bois et la pierre, surtout la pierre ; et le service du génie, qui n'avait reçu ni des ordres, ni des crédits pour cette création, ne pouvait pas lui fournir les matériaux, ni la main-d'œuvre. Comment faire ?

Un beau matin, le régiment partit en marche, en tenue de campagne ; mais les sacs étaient absolument vides.

La halte eut lieu dans un long et profond ravin de la forêt de Haye, domaine de l'Etat, où le colonel savait qu'on trouverait des pierres en abondance ; chaque soldat en remplit son sac.

En rentrant au quartier, les hommes s'en allèrent quatre par quatre, et tout

en défilant, vider leur charge sur l'emplacement du futur stand. Après trois voyages de ce genre, les matériaux furent en suffisante quantité; les hommes qui avaient apporté le plus de pierres ou les plus belles reçurent des récompenses. Puis on recruta dans les compagnies des ouvriers du bâtiment, et, au bout de quelques semaines, le 69^e possédait un magnifique stand qui n'avait pas coûté un sou au budget.

Le bien d'autrui.

(Fin.)

Maintenant les noces de Toussaint et de Julie seraient célébrées dans une quinzaine de jours. Tout le monde le savait et parlait de cet événement, mais tout le monde aussi, et surtout le meunier et sa fille, s'étonnaient de la singulière attitude que prenait Toussaint, paraissant journalièrement de plus en plus soucieux et triste sans que les sourires engageants de sa fiancée parvinssent à le déridier.

Le jour approchait où ils seraient enfin l'un à l'autre. Était-ce donc sa manière à lui de manifester sa joie?

Ah! si elle avait pu lire dans son cœur, comme elle se serait repentie, la jolie promise, du soufflet dont elle avait meurtri la joue du pauvre petit infirme.

C'était plus fort que lui; Toussaint y pensait encore et ce souvenir suffisait pour jeter une ombre sur le présent et sur l'avenir si longtemps entrevu à travers le prisme de son amour. La jeune fille qui frappait ainsi brutalement un enfant malheureux et malade, pourrait-elle jamais devenir l'épouse tendre et dévouée qu'il désirait?

Et pourquoi pas après tout?

Elle avait obéi à un mouvement d'impatience, à une secousse de ses nerfs plus forts que sa volonté, mais Jeannou ne mentait pas en affirmant que celle à qui appartenait les fins cheveux, les cheveux bruns dorés comme s'ils eussent été traversés par un rayon de soleil et qu'il conservait pieusement, le rendrait heureux.

On peut être un peu nerveux, beaucoup même, et ne pas manquer de cœur, n'est-ce pas? Julie saurait bien le lui prouver...

Le hasard malheureusement se chargea encore de l'édifier à ce sujet, et sans tarder. Ne rudoya-t-elle pas Cilette un matin qu'en se rendant à la ferme de Toussaint elle la rencontra dans le pâquis avoisinant la maison du jeune homme, avec qui justement elle causait. Ce fut même à cause de cela sans doute qu'elle la rudoya et, à propos d'un rien, l'appela pauvre et laideron.

Pauvre! La fillette en devint rouge comme une cerise, encore que ce ne soit pas un déshonneur d'être pauvre.

Laidron! Des larmes lui en montèrent aux yeux, mais elle ne se révolta, pas car on l'occupait souvent au moulin, et elle avait besoin de gagner sa vie.

Toussaint non plus ne dit rien, le moment eût été mal choisi pour exprimer sa pensée, mais le soir, quand il se trouva seul au moulin avec sa promise, il lui reprocha, oh, mais très doucement, d'avoir blessé la petite, et, sans qu'il le voulût, sans qu'il l'eût provoqué le moins du monde, hélas, une querelle, la

première, éclata entre eux, Julie l'accusant de ne plus l'aimer pour oser la blâmer ainsi qu'il le faisait.

Il répondit en sortant la boucle de cheveux de son porte-feuille et en la lui montrant.

— Si je ne t'aimais pas, crois-tu donc que je la conserverais ainsi, toujours là, pour sentir sur mon cœur quelque chose de toi?

— Pourquoi défends-tu Cécile? demanda-t-elle avec dépit.

— Il ne faut pas humilier personne, et surtout...

— Surtout elle, n'est-ce pas? interrompit-elle sèchement. Tu la trouves jolie peut-être avec ses cheveux courts comme ceux d'un garçon?

— Mais...

— Puisque cela te fâche que je l'aie appelée laideron...

— Ça me fâche que tu l'aies maltraitée.

— On croirait vraiment que c'est elle que tu aimes, rien que sur le ton dont tu en parles!

— Comment peux-tu dire!

— Encore qu'elle ne soit qu'une petite fille, elle est coquette, roublarde et...

— Coquette! Roublarde! s'écria-t-il; allons, tu ne la connais pas!

— Tu la connais mieux sans doute?

— Tout le monde au village sait bien qu'elle ne l'est point.

— Et, certainement, tu le sais mieux encore que les autres! Vous vous causez assez souvent seul à seul...

— Julie!

— Pourquoi la soutiens-tu? si tu m'aimais, tu ne me donnerais pas tort contre elle!... C'est pour me tromper que tu gardes mes cheveux.

— Oh!

— Et c'est par défi que tu me les montres... parce que... parce que tu sais bien qu'ils ne sont pas à moi!

— Ils ne sont pas à toi? Deviens-tu folle, Julie?

— Non, non, je ne le deviens pas!

— Mais qu'as-tu donc alors? Je t'en prie, reviens à toi. Pourquoi cherches-tu à me peiner de la sorte? N'est-ce pas toi-même qui m'as donné de tes cheveux, un jour que tu n'étais pas méchante comme aujourd'hui.

Elle ne répondit pas, d'un mouvement brusque arracha la petite boucle qu'il tenait encore entre ses doigts, et, cachant sa tête dans ses bras, éclata en sanglots bruyants comme ceux d'un enfant.

— Julie... Julie!... murmura Toussaint profondément troublé, je t'en conjure, ne pleure pas! Si tu savais comme tu me fais du mal... Ne pleure pas, continua-t-il en cherchant à prendre ses mains qu'elle déroba, tes larmes me navrent... rends-moi...

Il fut interrompu par le meunier entrant à l'improviste.

— Eh bien les amoureux, eh bien voyons, qu'y a-t-il? on se dispute et l'on pleure? s'écria-t-il en s'approchant. Quel drame s'est donc passé? raconte-moi ça, Toussaint.

— Julie m'accuse de ne plus l'aimer, répondit-il, et elle m'a repris le souvenir auquel je tenais tant!

— Quel souvenir?

— La boucle de cheveux...

Le meunier haussa les épaules.

— Tu en es encore là? répliqua-t-il, un garçon de ton âge! D'ailleurs à quoi bon un souvenir, s'il te plaît, puisqu'elle va être ta

femme? Ensuite, veux-tu que je te dise, grosse bête, tu ne perds pas grand chose si elle te refuse à te le rendre.

Il se pencha et lui parla à l'oreille:

— Ces cheveux sont peut-être de sa natte, continua-t-il, et alors tu comprends...

Mais Toussaint ne comprit pas et le meunier reprit:

— Un caprice de Julie, cette natte. Quand tu seras marié, cache-la; elle a assez de cheveux sans porter ça.

Il se redressa et regarda le jeune homme en riant, s'attendant à le voir rire aussi. Il n'en fut rien; le paysan resta grave et pâlit sous son hâle.

— Ah, Jeannou! Vous aussi, vous vous êtes moquée de moi?

— Que t'ai-je donc fait, mon pauvre petiot, pour que tu m'accuses de moquerie?

Ce qu'elle lui avait fait la veille à l'esprit subtil? rien assurément qui pût la faire juger méchante, mais ne lui avait-elle pas affirmé que celle dont il gardait sur son cœur une boucle de cheveux doux et parfumés était bien la plus mignonne fille et aussi la meilleure du village? Eh bien, Julie le faisait souffrir et se gaussait de lui, car elle lui avait donné à conserver et à chérir les cheveux d'une autre! Quelle autre? Il voulait savoir.

— Si elle a vraiment les qualités que vous disiez, Jeannou, vrai de vrai, c'est celle-là que j'épouserai!

— Bien sûr?

— Bien sûr.

— Ces qualités, elle les a.

— Comment le savez-vous?

La vieille lui prit la main.

— Ecoute-moi; lui dit-elle, d'une voix sérieuse.

Et elle lui raconta comment une jeune fille du village, très pauvre, avait, non à la suite d'une maladie comme elle cherchait à le faire croire, mais pour les vendre, coupé ses magnifiques cheveux.

Un coiffeur de la ville voisine les lui payait très cher, trente francs au moins... car ils étaient longs, épais, frisés, tels qu'ils furent une fameuse aubaine pour lui. Et, avec ces trente francs, la jeune fille se procura des remèdes pour son pauvre bonhomme de grand-père qui, à cette époque, venait de tomber gravement malade.

Et ces beaux cheveux bruns épais et frisés, c'était la fille du meunier qui les avait achetés au coiffeur de la ville, et qui s'en parait au détriment de l'autre...

— L'autre que tu ne connaissais pas avant qu'elle les vendit, parce que tu étais encore au régiment, mais que tu connais maintenant...

— C'est... Cécile, n'est-ce pas?

— Justement.

— Ne la trouves-tu pas gentille et avenante?

Il ne répondit pas. Il pensait: Oh! la pauvre enfant! quel sacrifice cruel pour elle!

Et c'est Julie qui, maintenant, porte ses tresses brunes et qui l'appelle laideron parce qu'elle ne les a plus!

Laidé, la petite Cilette? Allons donc! Il lui semblait la voir devant lui avec sa grâce ingénue, ses limpides yeux gris ensoleillés comme une aube, sa bouche riieuse et sa taille svelte, telle qu'elle lui était apparue ce matin de la fin août près de la rivière, sous le bouquet d'aunelles dont les branches striées de